

35^e GRAND PRIX DES GOLFS DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

ORGANISÉ PAR LES CLUBS DE

LE HAVRE-OCTEVILLE- SUR- MER, DIEPPE-POURVILLE, ÉTRETAT,
JUMIEGES et ROUEN MONT-SAINT-AIGNAN

Les vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 juillet 2026

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est validé par la ligue de golf de Normandie.

Il complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs et celui spécifique des épreuves en simple ou en double et respecte le cahier des charges des "Grands Prix" FFG 2026.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Le présent règlement comme la tenue de la 35^e édition du Grand Prix sont soumis aux éventuelles restrictions sanitaires liées à l'organisation de compétitions en vigueur à la date de celui-ci. En cas d'annulation de l'épreuve d'ici au mois de juillet 2026, les inscriptions déjà enregistrées seraient alors remboursées.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Grand prix ouvert aux joueuses et joueurs amateurs et professionnels de nationalité française ou étrangère licenciés auprès de la Fédération Française de Golf (FFGolf) ou d'une fédération étrangère reconnue :

- Dont l'index n'est pas supérieur à 9,0 pour les messieurs et pas supérieur à 14,4 pour les dames ;
- Être titulaire en 2026 d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2025 ou 2024 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Pour les joueurs non licenciés auprès de la FFGolf, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription ;
- Étant à jour du règlement des frais d'inscription à tous les grands prix antérieurs ;
- S'étant acquitté du "Droit de jeu fédéral" (licenciés FFGolf seulement, règlement sur l'espace licencié).

Les index retenus sont ceux détenus et enregistrés sur FLEOLE à la date de clôture des inscriptions : samedi 27 juin 2026 à 12h00.

Pour les compétiteurs non licenciés de la FFGolf, l'index doit être certifié par un écrit de la fédération du joueur joint au bulletin d'inscription.

Le nombre maximum de compétiteurs est fixé à 120 participants. Si ce nombre est atteint ou dépassé, 33 places minimum seront réservées aux dames (sauf manque de candidates à la date de clôture des inscriptions) et 15 places maximum pour les pros.

Les joueurs entrant dans le champ des limites d'index seront retenus à la date de clôture des inscriptions et, le cas échéant après, avec les priorités conformes au paragraphe 7 alinéas "Inscription", "liste d'attente" et "champ des joueurs" du cahier des charges des grands prix (voir vade-mecum FFG 2026), à savoir :

Dix pour cent du champ, soit 11 places pour les messieurs et 3 places pour les dames, est réservé aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord (sans limite d'index) les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames, puis l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis, dans les limites d'index fixées, l'ordre des index.

Une liste des joueurs inscrits et retenus pour l'épreuve à la date de clôture des inscriptions sera publiée au plus tard le mercredi 1er juillet 2026.

Dans le cas où le nombre d'inscrits dépasse le nombre maximum de compétiteurs à la date de clôture des inscriptions, une liste d'attente sera établie pour pallier les forfaits, avec les mêmes priorités que ci-dessus.

SERIES

- Série Pro. Mixte
 - 1re série Messieurs
 - 1re série Dames
- Priorité sera donnée à 1 pro de chacun des clubs organisateurs
index inférieur ou égal à 9,0
index inférieur ou égal à 14,4

MARQUES DE DÉPART

- 1^{ère} série Messieurs et Pro Messieurs : blanches
- 1^{ère} série Dames ou Pro Dames : bleues

Tirage des départs

Attention : les départs seront organisés conformément au paragraphe 7 « forme de jeu » du cahier des charges des grands prix à savoir que les champs des joueuses et joueurs sont divisés en quatre blocs égaux le premier jour le second bloc part en premier suivi du 1^{er} puis du 3^{ème} et enfin du 4^{ème}. Le second jour ordre : bloc 3 puis 4 puis 2 puis 1. Le troisième jour : en fonction des résultats, ordre décroissant. En cas de départ sur deux tees ce même principe est adapté.

DATES ET GOLFS RETENUS

Ven 17 juillet 2026	Sam 18 juillet 2026	Dim 19 juillet 2026
Le Havre / Octeville sur Mer	Dieppe Pourville	Etretat

FORME DE JEU

- . Simple Stroke Play - 54 trous / 18 trous par jour sur chacun des 3 terrains retenus et aux dates précisées ci-dessus.
- . En cas d'intempéries, sur la décision du Comité directeur, une journée (ou plusieurs) pourrait être annulée.

CODE DE COMPORTEMENT

Chaque participant sera censé connaître avant de prendre le départ du premier tour, les dispositions du "Code de Comportement" adopté conformément à la Règle 1.2b, comme règle locale pour les épreuves fédérales amateurs et faisant l'objet du § 14 du chapitre 1.2.2-3 du vade-mecum FFG 2026 et de la Hard Card 2026 les "Règles Locales Permanentes des Epreuves Fédérales Amateurs".

Attention la hard card en 2026 ne sera pas éditée par impression sur un support cartonné, les joueurs doivent la consulter sur les sites de la FFGolf et sur les tableaux d'affichage officiel.

Les voiturettes sont interdites pendant la compétition sauf pour les joueuses et joueurs "paragolf" titulaires d'un médical pass délivré par l'EGDA avec la mention "buggy yes" (paragraphe 4/ du règlement général des épreuves fédérales amateurs), les infractions sont pénalisées par le § 10, Règle locale sur les moyens de transport, du chapitre 1.2.2-3 du vade-mecum FFG 2026 ou de la Hard Card 2026 sur les "Règles Locales Permanentes des Epreuves Fédérales Amateurs".

S'agissant d'une épreuve à laquelle les jeunes de moins de 21 ans peuvent participer, Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets, de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour ou d'un play-off dans l'enceinte du golf, toute infraction entraînera une pénalité selon le code de comportement.

Conformément au décret 2025-582, le code de la sante publique prévoit désormais une interdiction de fumer dans tous les équipements sportifs et leurs abords publics pendant leurs heures d'ouverture. Cette interdiction concerne de fait toutes les compétitions fédérales. Les contrevenants s'exposent à une sanction pénale prévue par la loi. De plus, toute infraction d'un joueur sera considérée comme une infraction au code de comportement et le comité se prononcera sur la sanction.

INSCRIPTIONS

Pour les membres de l'un des 5 clubs organisateurs.....	85€
Pour les joueurs extérieurs.....	110€
Pour les joueurs de 19 à 25 ans membres de l'un des 5 clubs organisateurs (nés entre 2001 et 2007).	45€
Pour les joueurs de 19 à 25 ans extérieurs (nés entre 2001 et 2007)	60€
Pour les jeunes de 18 ans et moins (nés en 2008 ou après)	40€

En cas d'abandon ou de disqualification en cours de compétition, aucun remboursement ne sera accordé. Les droits d'inscription pourront être remboursés en cas d'annulation enregistrée avant la clôture des inscriptions. Ils restent dus après cette date.

Clôture des inscriptions le samedi 27 juin 2026 à 12h00.

L'inscription se fera via le site internet du Grand Prix (www.grand-prix-cote-albatre.fr) par paiement sécurisé

ENTRAÎNEMENT

- Le jour d'entraînement sera le jeudi 16 juillet 2026 sur les 5 terrains sur réservation. Gratuité sur l'un des terrains joués pour la compétition.
- Rappel (R 5.2) : Chaque jour de compétition, l'entraînement est interdit avant un tour sur le terrain à jouer ce jour-là pour le Grand Prix. Sauf autre décision du Comité, un joueur est autorisé à s'entraîner sur le parcours sur lequel il vient de jouer après avoir fini son dernier tour de la journée (incluant éventuellement le tour de play-off), voir les pénalités pour infraction à la règle 5.2.

PRIX & DÉPARTAGE

- Dotation Pro.
- Dans chaque série : 3 prix Brut, 3 prix Net.
- Le brut prime le net
- En cas d'égalité pour la première place, play-off, trou par trou, stroke play. En cas d'impossibilité de jouer le play-off, le classement provisoire deviendra définitif.
- Pour les pros, en cas d'ex-æquo au-delà de la 1^{ère} place, les gains correspondants seront partagés.
- Dans tous les autres cas, le dernier terrain joué par série sera pris en compte, puis les 9, 6, 3 derniers trous et trou par trou en remontant (si l'égalité persistait, prise en compte de l'avant dernier terrain).
- En cas d'absence du joueur primé, la dotation sera remise au tirage au sort

CÉRÉMONIES

La cérémonie de Remise des Prix et le cocktail se tiendront le dimanche 19 juillet 2026 à partir de 19 h 30 au golf d'Etréat.

COMITÉ

Composition du Comité Directeur du Grand Prix :

- Les Présidents des 5 golfs (ou leur représentant)
- L'arbitre en chef du Grand Prix
- Un représentant de la Ligue de Normandie
- La directrice ou le directeur du tournoi

Il est représenté sur chaque terrain du Grand Prix par un Comité d'épreuve assumant les responsabilités dévolues par la Section 1 des "Procédures pour le Comité" (Guide Officiel des Règles de Golf) composé de :

- Un arbitre de l'épreuve
- Un représentant de la Ligue (qui peut être un second arbitre)
- Un ou trois représentant(s) du club sur le terrain duquel se déroule l'épreuve.